



NIL MAGNUM SINE LABORE

L'ASSOMPTION

Ville de culture et de patrimoine

N° de contrat : _____

DEMANDE DE RÉSERVATION DE PLATEAUX

PROCÉDURE

- Acheminer votre demande au Service de la qualité de vie | division loisirs et culture au moins deux semaines avant la tenue de votre activité;
- Pour toute absence dont nous n'avons pas été informés dans les 48 heures précédant l'activité, la totalité des frais seront facturés au requérant;
- La politique de tarification est sujette à changement sans préavis.

SALLE : Centre communautaire, 2 salles ÉCOLE : Agora TERRAIN : Soccer
 Centre communautaire, salle 214 Cafétéria Baseball
 Centre communautaire, salle 215 Classe Football
 Maison de la culture, salle n° 1 Entracte
 Maison de la culture, salle n° 2 Gymnase
 Maison de la culture, salle n° 3 Palestre
 Fort de L'Assomption
 Salle municipale (secteur Saint-Gérard-Majella)

LIEU SOUHAITÉ : _____

Nom de l'organisme : _____

Responsable de l'activité : _____

Adresse : _____ Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Cellulaire : _____

Courriel : _____

ACTIVITÉ PONCTUELLE

Date : _____ Jour : _____ Heure début réservation : _____ Heure fin réservation : _____
 Heure de l'activité : de _____ à _____ Nature de l'activité : _____
 Nombre de personnes : _____ Est-ce qu'un permis de réunion délivré par la Régie des alcools, des courses et des jeux est requis ? oui non

ACTIVITÉ EN CONTINUITÉ

Saison : _____ Nature de l'activité : _____
 Date de début : _____ Date de fin : _____
 Jour : _____ Heure de début : _____ Heure de fin : _____
 Sauf le : _____

ÉQUIPEMENT/AMÉNAGEMENT REQUIS (chaises, tables, etc.)

Description : _____ Quantité : _____
 Description : _____ Quantité : _____

Règlements généraux relatifs à l'utilisation des locaux et des terrains sportifs

- L'organisme ou le groupe doit :
- lorsque requis, porter la tenue vestimentaire appropriée et utiliser les équipements autorisés pour la tenue de l'activité tout en tenant compte de la spécificité des plateaux. Les espadrilles qui font des marques ne sont pas acceptées;
 - procéder à la vérification des lieux à l'arrivée et aviser le surveillant en cas de bris ou de défectuosité de l'équipement;
 - remettre les lieux en bon état et s'assurer de la propreté à votre départ
 - respecter les heures de début et de fin de l'activité;
 - sauf pour les détenteurs d'un permis de réunion, il est strictement interdit de consommer de l'alcool.

J'ai lu et compris les règlements généraux relatifs à l'utilisation des locaux et terrains sportifs et je confirme les informations contenues dans le présent formulaire.

Signature du requérant : _____ Date : _____

Signature responsable Service de la qualité de vie | division loisirs et culture : _____ Date : _____

Veuillez retourner ce formulaire dûment rempli par voie électronique à l'adresse reservation@ville.lassomption.qc.ca ou par télécopieur du 450 589-9213. Pour toute information additionnelle, nous vous invitons à contacter Audrey Marcotte au 450 589-5671, poste 3008.

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Sport plus Demande CSA Confirmation CSA Confirmation demandeur

_____ _____ _____ _____
 Date Date Date Date